

MESSAGE

cm
CAMBLANES
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - MAI 2026 - NUMÉRO 94



INTERVIEW

La parole à Alain Monget,
nouveau maire de
Camblanes et Meynac

FINANCES

Focus sur le budget
prévisionnel 2026

VIE PUBLIQUE
**VOTRE NOUVELLE
ÉQUIPE MUNICIPALE**

La nouvelle équipe municipale pour le mandat 2026 - 2032.



Portfolio

Retour en images sur les temps forts des derniers mois.



■ Lors de la dernière cérémonie des vœux du maire Jean-Philippe Guillemot le 17 janvier, trois personnalités de Camblanes et Meynac ont été honorées : Sylvette Moufflet et Philippe Guais, tous les deux conseillers municipaux et adjoints durant de nombreuses années et Christine Sauteteau, ancienne secrétaire générale de la mairie. Près 300 personnes étaient présentes lors de ces vœux, qui ont eu lieu, pour la première fois, sur la scène du Chai des Arts.



■ En mars, les bourses aux vêtements enfants/ados et adultes ont rencontré une nouvelle fois leurs publics. Vous étiez nombreux dans les allées de vêtements pour trouver quelques bonnes affaires, faire de la place dans les placards et trouver des secondes mains à petits prix. Un grand merci à tous les bénévoles qui se mobilisent chaque année pour faire de la Bourse aux Vêtements une réussite.



■ Réalisation de la fresque sous le préau de l'école élémentaire. Tous les enfants de l'école (200) participent, via différents ateliers, à la conception et la réalisation de ce beau projet sous la direction artistique de Pauline Gutierrez. La thématique porte sur l'espace. Cette fresque sera inaugurée dans le courant du mois de juin.



■ Très belle édition 2026 du festival Théâtre d'Hiver co-organisée par les communes de Quinsac, Camblanes et Meynac et cette année Latresne, en partenariat avec le CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers. 34 pièces ont été programmées de janvier à mars dernier, dont 13 à l'espace culturel le Chai des Arts. Le public a été au rendez-vous avec une fréquentation en forte hausse, preuve de l'intérêt pour le spectacle vivant.



■ Très belle journée le samedi 25 avril pour le 60^{ème} anniversaire du Foyer d'Éducation Populaire Camblanais. Pour célébrer cet événement, le président Patrice Lelay et toute son équipe avaient préparé un programme de haute qualité et riche de surprises : présentation de l'ensemble des sections, repas, rétrospectives, spectacle humoristique « Cloclo et ses Clodettes », démonstrations de danse de salon par la section "Danse & Vous 33", apéro-jeu, dîner dansant animé par le groupe "Blue Carandache". Un anniversaire réussi !



■ Le vendredi 8 mai, le maire Alain Monget, l'équipe municipale et Michel Croizat, représentant l'association des anciens combattants ont commémoré l'armistice de la fin de la Seconde guerre mondiale. De nombreux Camblanais et Meynais, toutes générations confondues étaient présents, ainsi que les représentants de la Gendarmerie et les jeunes sapeurs-pompiers de Bordeaux Bastide. À noter que les gerbes de fleurs ont été réalisées par les élèves du Lycée Professionnel Flora Tristan.

2

sommaire

MESSAGE - MAI 2026 - N° 94

■	INTERVIEW.....3
	<i>La parole au maire Alain Monget.</i>
■	FOCUS.....6
	<i>Un nouvel exécutif à la tête de la mairie.</i>
■	FINANCES.....8
	<i>Le budget prévisionnel 2026.</i>
■	TRAVAUX.....10
	<i>Avenue G. Trupin, dernière étape du chantier.</i>
■	AU FIL DE L'INFO.....12
	<i>Les informations municipales.</i>

■	VIE ÉCONOMIQUE / ACTION SOCIALE..14
	<i>Les dernières installations / la composition du CCAS.</i>
■	MÉDIATHÈQUE.....15
	<i>Les informations de l'espace de lecture.</i>
■	À L'AFFICHE.....16
	<i>Les grands événements à ne pas manquer.</i>
■	VIE ASSOCIATIVE.....22
	<i>L'actualité des acteurs associatifs.</i>
■	AGENDA.....24
	<i>Les prochains événements dans la commune.</i>



Directeur de la publication : Alain Monget ● Commission communication : PE. Campos, C. Arnal, L. Écrivain, ML. Micheau-Héraud, MA. Rey. ● Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Création graphique : Cyril Kerforn ● Impression : Sodal ● Document édité à 1 700 exemplaires ● Contact : mairie de Camblanes et Meynac ● Tél : 05.57.97.16.90 ● Magazine imprimé sur papier 100 % recyclé.



sommaire

Mandat 2026 - 2032

ALAIN MONGET : « NOUS SOMMES EN ORDRE DE MARCHÉ ET DÉJÀ AU TRAVAIL POUR LA COMMUNE »

ALAIN MONGET A ÉTÉ ÉLU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 21 MARS DERNIER.

LA LISTE QU'IL CONDUISAIT, SEULE EN LICE, A BÉNÉFICIÉ D'UNE BONNE PARTICIPATION DES ÉLECTEURS AFIN DE DONNER À SON ÉQUIPE LA LÉGITIMITÉ D' ACTIONS NÉCESSAIRE POUR LE MANDAT À VENIR.

RENCONTRE AVEC UN MAIRE INVESTI DANS LA VIE PUBLIQUE DEPUIS DÉJÀ DE NOMBREUSES ANNÉES ET DONT LE CRÉDO EST DE SERVIR AU MIEUX LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC ET SES HABITANTS.

Quel est l'état d'esprit qui prédomine deux mois après votre succès aux élections municipales ?

Le bilan de ces premières semaines est d'ores et déjà très positif et très encourageant. Nous venons de finaliser l'installation de notre nouvelle équipe. Les premiers temps ont été consacrés aux rencontres avec les agents techniques et administratifs de la mairie et à la prise en charge des très nombreux dossiers en cours. Il a fallu composer les commissions en cohérence avec notre projet et désigner l'ensemble de nos délégués auprès des institutions et syndicats partenaires. Même si tout ceci avait été réfléchi et préparé en amont, cela prend forcément du temps.

Et puis, en tant que nouveau maire, il faut prendre la mesure du poste. La vie de la commune ne s'arrête pas pendant les élections. Il est nécessaire d'entrer vite dans la fonction, car même avec une solide expérience d' élu et d'adjoint depuis maintenant 12 ans, il faut rapidement prendre la mesure du rôle de maire avec cette nécessité et cette exigence d'avoir une vision à 360° de la vie de la collectivité. Le poids des responsabilités, on ne le mesure réellement qu'une fois en poste !

Je veux une nouvelle fois remercier tous les Camblanais et Meynacais qui se sont déplacés pour voter. Dans un contexte particulier, avec une seule liste en lice, ce n'est pas évident de se mobiliser. Toutefois, avec près de 50 % de votants, cela nous donne une réelle légitimité. Merci donc à tous les habitants pour cette confiance.



Nous mesurons l'honneur et la responsabilité qui nous ont été accordés et nous devons nous en montrer dignes tout au long de notre mandat.

Comment gère-t-on une campagne électorale en étant seul candidat ?

Quand on se présente à une élection, on ne sait jamais le contexte dans lequel on va conduire une campagne et nous étions préparés à toutes les éventualités. Nous voulions avant tout mener une campagne sérieuse, structurée, permettant de présenter efficacement l'équipe qui m'accompagne et notre projet pour Camblanes et Meynac. En action publique, rien n'est jamais acquis et la confiance des habitants doit toujours se construire.

Entre l'annonce officielle de Jean-Philippe Guillemot de ne pas se représenter, ma décision d'être candidat et les élections proprement dites, il y a eu près de 9 mois de réflexion, de préparation et de travail collectif.

J'ai souhaité conduire une campagne de proximité, fondée sur l'écoute et les échanges avec les habitants,



notamment lors de nos cafés campagne, tout en organisant des temps de travail réguliers avec mes colistiers. Je crois que toutes ces rencontres formelles et informelles nous ont permis de bâtir un projet sérieux, cohérent et adapté aux attentes des Camblanais et Meynacais. La réunion publique de présentation de l'équipe et de notre programme en février s'est d'ailleurs tenue dans un climat très positif et constructif. Elle nous a confortés dans nos ambitions et nos projets pour notre commune.

Avec une équipe renouvelée à 50 %, composée de conseillers municipaux expérimentés et de nouvelles personnes désireuses de s'investir pour la commune, il était essentiel de créer une dynamique collective, de renforcer la cohésion du groupe et de préparer dès le départ la future gouvernance municipale. Ce travail en amont nous a permis d'être rapidement opérationnels une fois élus.

Sur le plan personnel, cette campagne a été une période particulièrement intense et très enrichissante. Même après 12 années au service de la commune comme conseiller municipal et adjoint au maire, je savais que beaucoup d'habitants ne m'identifiaient pas encore pleinement. Enfin, je tenais à mener une campagne sincère, exigeante et convaincante, par respect pour les habitants et pour la confiance qu'ils nous accordent.

« Nous sommes dans la continuité du mandat précédent. Nous allons bien sûr développer notre propre dynamique et notre projet pour Camblanes et Meynac »

Comment vous inscrivez-vous dans la vie publique camblanaise et meynacaise ?

Nous sommes dans la continuité de l'action conduite par Jean-Philippe Guillemot et son équipe, dont certains d'entre-nous faisaient partie. Ce qui veut dire que nous avons voté le budget avant les élections et que les projets structurants de l'année 2026 sont déjà partagés. Nous sommes déjà opérationnels et la trajectoire pour cette première année de mandat est déjà tracée. En 2027, nous enclencherons notre propre dynamique avec les projets que nous avons exposés dans notre programme.

Justement, quels sont les projets que vous allez développer durant ce mandat ?

Pour les six années à venir, nous avons défini des lignes claires organisées autour d'aménagements structurants :

- **l'aménagement du stationnement de la plaine des sports ;**

- la poursuite de la mise en œuvre des **liaisons douces et tout particulièrement une voie verte entre Camblanes et Meynac ;**

- **la rénovation de nos bâtiments publics**, notamment la salle polyvalente dans le centre bourg et la maison des associations qui aura une destination élargie.

À plus court terme, nous sommes concentrés sur :

- **l'aménagement de l'avenue Guy Trupin**, qui permettra d'améliorer et d'apaiser la circulation dans le centre-bourg, mais qui aura des conséquences pendant 2-3 mois pour les riverains et les habitants dans leurs habitudes de déplacement ;

- **l'aménagement de l'aire de jeux des Platanes.**

Nous avons d'ailleurs fait deux réunions avec les habitants sur ces sujets, c'est une chose à laquelle je tiens. À terme, nous souhaitons aller plus loin dans la concertation quand nous mettrons en place de nouveaux projets. Ce sera le fil conducteur du mandat.

Enfin, il y a le **Conseil Municipal des Jeunes**, un très beau projet et l'une des mesures phares de ce mandat, que nous souhaitons voir mis en œuvre dès l'automne prochain.

Bien évidemment, au-delà des projets identifiés dans notre programme, nous serons attentifs aux opportunités qui vont certainement s'offrir à nous. À nous d'être réactifs et clairvoyants pour le futur de la commune.

Camblanes et Meynac s'est dotée d'un magnifique outil culturel avec le Chai des Arts, comment voyez-vous son avenir ?

Pour l'instant, nous sommes dans une première phase d'utilisation et d'appropriation de ce formidable équipement. C'est, en effet, un splendide outil, à la dimension de la politique culturelle que nous souhaitons



« Nous avons des ambitions culturelles. La culture permet aussi de créer du lien entre les habitants. Le Chai des Arts est un formidable outil au service de cette politique »

développer sur notre commune en lien avec nos associations artistiques.

Les premiers retours que nous avons sont excellents, tant du public que des artistes. Nous allons donc nous laisser une année complète de fonctionnement afin de savoir comment l'espace vit selon les événements accueillis et les disciplines pratiquées (chant, musique, théâtre, activités scolaires).

Nous ferons un premier bilan du fonctionnement du Chai des Arts à la fin de cette année pour ensuite mieux avancer et exploiter toutes les potentialités offertes par cet équipement.

Clairement, c'est un espace de vie qui va monter en puissance au fur et à mesure des mois et des années.

Nous avons des ambitions culturelles ! Nous considérons que la culture permet aussi de créer du lien entre les habitants et une ouverture sur l'ensemble de notre territoire. Bien sûr, cela aura un coût, mais nous sommes convaincus de l'importance de cette dynamique.

Et côté finances ? On sait que le contexte actuel est particulier...

Il faut être réaliste : Camblanes et Meynac, comme les autres communes, va entrer dans une période marquée par de nombreuses incertitudes financières. Mais forte d'une expérience solide dans le domaine des finances, l'équipe municipale aborde ce nouveau cycle avec lucidité, prudence et pragmatisme. Face à la baisse des dotations et subventions publiques, notre capacité d'action reposera avant tout sur nos possibilités

d'autofinancement et notre agilité à bénéficier de financements extérieurs complémentaires.

Cela ne veut pas dire que nous n'allons pas investir, mais nos choix devront privilégier des projets adaptés aux capacités financières du moment, tout en répondant aux besoins essentiels des habitants.

Qu'en est-il de votre action à la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers ?

J'ai été élu vice-président en charge des mobilités, car il m'apparaît important d'être présent dans la gouvernance de l'intercommunalité. Nous sommes cinq élus à siéger au conseil communautaire de la CdC et nous jouerons pleinement notre rôle de représentants de la commune. Je souhaite également que l'ensemble des élus de Camblanes et Meynac soient très présents dans les commissions de la CdC, car les enjeux de notre collectivité sont très imbriqués avec ceux de l'intercommunalité : développement économique, solidarité, gestion des risques, politique enfance et jeunesse, aménagement du territoire, mobilité...

Pour conclure, qu'avez-vous à dire aux Camblanais et Meynacais ?

Je veux dire aux Camblanais et Meynacais que j'aborde cette fonction avec beaucoup d'enthousiasme, d'humilité et un véritable esprit de service. Même après 12 années d'engagement municipal, mais également au niveau de notre communauté de communes ou du Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, je vis ce mandat comme une nouvelle étape, avec l'envie et l'énergie d'un nouveau maire.

L'expérience acquise au fil de mes précédents mandats est évidemment précieuse. Elle me permet de bien connaître notre commune, son environnement, ses attentes et ses enjeux.

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée. Être maire est à la fois une mission passionnante, exigeante et profondément humaine. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous mettrons toute notre énergie, notre disponibilité et notre engagement au service de Camblanes et Meynac, parce que notre commune le mérite. ■

« Ce rôle de maire est passionnant et exaltant, mais aussi exigeant. Nous voulons faire les choses bien, nous le devons aux habitants »



Vie publique

UN NOUVEL EXÉCUTIF À LA TÊTE DE LA MAIRIE

MAIRE



Alain MONGET
Maire de Camblanes
et Meynac
*Vice-président
de la Communauté de
communes des Portes de
l'Entre-deux-Mers*

1^{ÈRE} ADJOINTE



**Marie-Line MICHEAU-
HÉRAUD**
1^{ère} adjointe responsable du
développement durable, de
l'environnement, de la vie
scolaire, de l'enfance et de la
jeunesse.

ADJOINTS



**Ludovic
BONNAYZE**
En charge de
l'urbanisme et des
appels d'offres



Marie-Ange REY
En charge de la vie
associative et de la
culture



Hubert DARON
En charge de
la sécurité, de
l'attractivité
économique et du
marché municipal



**Sylvie PERRIN-
RAUSCHER**
En charge des
finances



Éric BOULARAND
En charge des
bâtiments, de la
voirie, des réseaux
et du cimetière

CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Cédric
QUINAUX**
Délégué aux
solidarités



**Caroline
ARNAL**



**Stéphane
BARTHÉLÉMY**



**Julie
BETTAHAR**



**Pierre-Édouard
CAMPOS**
Référént à la
communication



**Hervé
CHIRON**



**Sophie
DE STOPPELEIRE**



**Gilles
DURAND**



**Lydie
ÉCRIVAIN**



**Bernard
GILLORIN**



**Dominique
HANNOY**



**Sylvie
KAUFFMANN**



**Sophie
LABAT**

ÉLUS COMMUNAUTAIRES à la Cdc des Portes de l'Entre-deux-Mers

- A. Monget
- ML. Micheau-Héraud
- L. Bonnayze
- É. Boularand
- S. Perrin-Rauscher

LES COMMISSIONS

■ BÂTIMENTS / VOIRIE / RÉSEAUX / CIMETIÈRE

É. Boularand, S. Barthélémy, L. Bonnayze, H. Daron, B. Gillorin, D. Hannoy, E. Miot, C. Novello.

■ URBANISME

L. Bonnayze, PE. Campos, L. Écrivain, ML. Micheau-Héraud, E. Miot, C. Novello, S. Perrin-Rauscher, MA. Rey.

■ APPELS D'OFFRES

L. Bonnayze, É. Boularand, S. De Stoppeleire, E. Miot, ML. Micheau-Héraud, C. Novello, A. Monget.

■ ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE / MARCHÉ MUNICIPAL

H. Daron, S. Labat, É. Maurin, C. Novello.

■ COMMUNICATION

PE. Campos, C. Arnal, L. Écrivain, ML. Micheau-Héraud, MA. Rey.

■ VIE ASSOCIATIVE / SPORTS

MA. Rey, S. Barthélémy, G. Durand, D. Hannoy, S. Kauffmann, C. Novello, C. Quinaux.

■ CULTURE

MA. Rey, C. Arnal, S. Barthélémy, PE. Campos, D. Hannoy, ML. Micheau-Héraud, C. Quinaux.

■ ACTIONS SOCIALES / CCAS

C. Quinaux, J. Bettahar, H. Chiron, S. Kauffmann, ML. Micheau-Héraud, MA. Rey.

■ FINANCES

S. Perrin-Rauscher, É. Boularand, PE. Campos, H. Chiron, G. Durand, ML. Micheau-Héraud, C. Novello, C. Quinaux, MA. Rey, A. Monget.

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

ML. Micheau-Héraud, S. Barthélémy, É. Boularand, H. Daron, S. De Stoppeleire, S. Kauffmann, É. Maurin, S. Perrin-Rauscher.

■ VIE SCOLAIRE / ENFANCE JEUNESSE

ML. Micheau-Héraud, C. Arnal, J. Bettahar, L. Écrivain, É. Maurin.

■ SÉCURITÉ :

H. Daron, S. Barthélémy, B. Gillorin, C. Quinaux.

■ SDEEG 33 (Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde) :

É. Boularand

■ Conseil Local de l'Énergie :

É. Boularand et D. Hannoy

■ SIEA (Syndicat Intercommunal d'Eau potable et d'Assainissement) :

L. Bonnayze et S. Perrin (suppléants P.E. Campos et G. Durand)

■ EPRCF33 (Etude et Prévention des Risques Carrières et Falaises de la Gironde) :

C. Quinaux (suppléante C. Novello)

■ SIETRA :

M.A. Rey

■ Lycée Flora Tristan :

M.L. Micheau-Héraud et L. Écrivain

■ Collège Camille Claudel :

L. Écrivain et É. Maurin

■ Correspondant Défense :

H. Daron

■ Mission Locale des Hauts de Garonne :

C. Quinaux

■ Comité National d'Action Sociale :

M.A. Rey

■ REV (Régie Valorisation Environnement) :

A. Monget et M.A. Rey

■ Handivillage 33 :

A. Monget et M.L. Micheau-Héraud (suppléantes É. Maurin et C. Arnal).

■ PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Coeur Entre-deux-Mers) :

A. Monget

■ SEMOCTOM : M.L. Micheau-Héraud (suppléant C. Quinaux)

■ Gironde Ressources : A. Monget (suppléante M.L. Micheau-Héraud)

BIENTÔT UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À CAMBLANES ET MEYNAC !

La commune travaille à la mise en place d'un **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**.

- Tu résides sur la commune ?

- Tu es né(e) en 2015, 2016 ou 2017 ?

- Tu as des idées pour ta commune ?

Ce futur dispositif permettra aux jeunes de s'exprimer, proposer des projets et participer à la vie locale aux côtés des élus.

- Prépare-toi à candidater au futur Conseil Municipal des Jeunes !

- Retrouvez prochainement toutes les informations et les dossiers de candidatures sur notre site internet www.camblanes-et-meynac.fr

Élections envisagées début octobre 2026.



Émilie
MAURIN



Emmanuel
MIOT



Cécile
NOVELLO





BUDGET PRÉVISIONNEL MUNICIPAL

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 A ÉTÉ VOTÉ LE 3 MARS DERNIER PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. DANS UNE ANNÉE ÉLECTORALE, IL SYMBOLISE LA CONTINUITÉ ENTRE DEUX MANDATS. LES INVESTISSEMENTS RESTENT SOUTENUS EN DIRECTION DE LA FIN DES PROJETS PHARES : SALLE CULTURELLE ET AVENUE G. TRUPIN. EXPLICATIONS...

8

Le budget 2026 de la commune reflète une volonté municipale de maintenir un haut niveau d'investissement tout en restant extrêmement vigilant sur les dépenses de fonctionnement.

L'ABOUTISSEMENT DES GRANDS CHANTIERS

L'année 2026 marque la finalisation de projets structurants pour notre commune, à savoir :

- **l'Avenue G. Trupin** : avec une enveloppe de 486 000 € cette année, ce chantier majeur sera achevé pour la rentrée scolaire de septembre 2026. Ce projet bénéficie d'un soutien financier fort avec 113 500 € de subventions (Agence de l'Eau, Conseil Départemental et État) pour cette dernière phase.

- **l'Espace Culturel** : après une ouverture réussie en début d'année, l'exercice 2026 verra la clôture administrative et technique du marché, finalisant ainsi cette réalisation du précédent mandat.

UN INVESTISSEMENT SOUTENU POUR LE QUOTIDIEN

Le budget d'investissement s'établit à 2 528 000 €, incluant la clôture financière de l'espace culturel, ainsi que le remboursement de la ligne de trésorerie ayant participé à l'attente du versement des subventions.

Par ailleurs, les priorités sont fléchées sur la voirie pour l'entretien des routes, l'éducation avec des investissements pour les écoles, les équipements des services techniques, la transition énergétique, le patrimoine.

FONCTIONNEMENT : MAÎTRISE ET SOBRIÉTÉ

La commune fait preuve d'une grande efficacité budgétaire, comme en témoignent les résultats de 2025 (848 000 € d'affection de résultats cumulés).

La renégociation des contrats et une gestion rigoureuse ont permis de réaliser des économies réelles. Un travail qui a contribué à réduire la facture d'électricité (78 000 € dépensés contre 90 000 € prévus) et à réaliser 15 % d'économie sur le carburant.

Pour 2026, les dépenses de fonctionnement sont estimées à 2 080 000 €.

Les recettes sont consolidées sans augmentation d'impôts. **Encore une fois cette année : les taux de taxes restent inchangés.**

En conclusion, le budget 2026 témoigne de l'effort constant des services et des élus pour calculer "au plus juste". La commune de Camblanes et Meynac poursuit son développement avec prudence et ambition. ■

LES CHIFFRES DE 2026

FONCTIONNEMENT : 2 080 000 €

INVESTISSEMENT : 2 528 000 €



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2026

SERVICES TECHNIQUES : 60 000 € pour l'équipement, notamment l'achat d'une nouvelle épareuse.



VOIRIE : 486 000 € pour l'avenue G. Trupin et 61 000 € pour l'entretien des routes communales.

PATRIMOINE : 21 000 € pour des travaux divers, incluant la réfection du tableau électrique de la salle polyvalente.



ÉDUCATION : 70 000 € pour nos écoles, dont 33 000 € dédiés à la maternelle (incluant une structure de jeux extérieure de 18 000 €).

SALLE CULTURELLE : 782 000 € plus 560 000 € de remboursement d'un emprunt lié à l'attente des subventions.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : 71 000 € pour la modernisation de l'éclairage public. À ce jour, 36 % du parc est déjà passé aux LEDS (185 lampes sur 510).

Taux des taxes	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Taxe d'habitation*	10,95	10,95	10,95	10,95	10,95	10,95	10,95
Taxe foncière/bâti	35,72	35,72	36,72	36,72	36,72	36,72	36,72
Taxe foncière non bâti	51,06	51,06	51,06	51,06	51,06	51,06	51,06

* Seuls les propriétaires de résidences secondaires sur la commune ou de logements vacants, sont appelés à payer la taxe d'habitation. Une majoration de 60% est ajoutée à cette taxe d'habitation.



Alain MONGET
Maire de Camblanes et Meynac

De quelle manière a été construit le budget 2026 ?

Il s'agit d'un budget sincère et équilibré sur lequel les équipes municipales et administratives ont travaillé durant cette période électorale. Il est dans la continuité de l'exercice précédent. Les investissements ont été fléchés en direction de la fin des travaux de la salle culturelle, dont le marché sera clôturé avant la fin de l'année et des chantiers de voirie avec en priorité l'avenue Guy Trupin.

D'une manière plus globale, comment la municipalité va-t-elle gérer les finances publiques durant ce mandat ?

Ce mandat va clairement s'inscrire dans une logique de poursuite de la gestion rigoureuse. Les projets seront étalés dans le temps, inscrits dans une programmation pluriannuelle et hiérarchisés selon des priorités. En parallèle, nous allons travailler sur notre capacité d'autofinancement.

En effet, nous savons que les sources de financements émanant de nos partenaires traditionnels tels que la Région, le Département et les fonds européens, sont elles aussi soumises à de fortes tensions. Il faudra être attentif aux évolutions budgétaires et faire preuve d'une certaine prudence.

Malgré cela, la commune entend mobiliser tous les leviers disponibles, que ce soit auprès de l'État ou de la Communauté de communes (CdC) via ses fonds de concours, tout en s'appuyant sur une équipe engagée et compétente sur ces enjeux.

Cela veut dire que nous allons nous concentrer sur les fondamentaux de l'action publique : garantir la qualité des services publics de proximité, assurer l'entretien des infrastructures : la voirie, les trottoirs et la préservation du cadre de vie, tout en poursuivant notre action en faveur du développement durable et de l'environnement afin d'adapter Camblanes et Meynac aux enjeux de demain.

Autant d'éléments essentiels pour le bien-être des habitants, au cœur des priorités de ce mandat. ■

Chantier de voirie

AVENUE G. TRUPIN DERNIÈRE ÉTAPE DU CHANTIER

LA MUNICIPALITÉ LANCE LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'AVENUE GUY TRUPIN EN UN AXE MIEUX SÉCURISÉ, PLUS VERT ET PLUS ACCESSIBLE. LES TRAVAUX, PRÉVUS JUSQU'À LA FIN AOÛT, ENTRAÎNERONT DES MODIFICATIONS TEMPORAIRES DES CONDITIONS DE CIRCULATION.

Les travaux du centre-bourg entrent dans leur 2^{ème} phase avec la réhabilitation de l'avenue Guy Trupin, entre l'angle du chemin du Plessis et et la route des Cités RD14.. Un chantier qui s'étalera entre le 25 mai et le 28 août et qui aura des conséquences sur la circulation dans le bourg.

RÉAMÉNAGER ET RÉHABILITER UNE VOIE CENTRALE DU BOURG DE CAMBLANES

Si l'année 2025 a été consacrée à l'achèvement de la construction de l'espace culturel et à la restructuration du parking attenant, 2026 annonce donc la 2^{ème} et dernière phase des travaux de l'avenue Guy Trupin.

« Notre objectif est de réaménager cet axe central dans un cadre paysager et d'améliorer l'accessibilité, de sécuriser les déplacements, de végétaliser les espaces. Nous travaillons dans une démarche de développement durable, en favorisant la désimperméabilisation des sols et en luttant contre les îlots de chaleur », note Eric Boularand, adjoint au maire en charge de la voirie. « Nous sommes dans la continuité de ce qui a été fait sur la route du Bourg, le chemin des Écoliers et sur l'esplanade des Jumelages devant la salle polyvalente ».

Cette 2^{ème} phase va être consacrée aux chantiers suivants :

- le traitement des trottoirs et de la voirie pour l'ensemble de l'avenue ;
- la réfection du parking de l'école maternelle (désimperméabilisation, végétalisation) ;
- la création de deux plateaux surélevés aux croisements de l'avenue G. Trupin avec le chemin du Plessis et la route des Cités (RD14) ;
- la végétalisation de l'avenue et la création de places de parking ;
- la réfection de l'éclairage public ;
- un cheminement doux favorisant l'accessibilité et la sécurité des déplacements piétons. ■

LES POINTS CLÉS DU CHANTIER

PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE PAYSAGÉ

Le projet prévoit la déminéralisation de l'espace au profit de 19 places de parking perméables et végétalisées. L'excédent des eaux de surface s'écoulera vers une noue paysagère située en limite avec la rue au profit des arbres et des massifs plantés. L'éclairage reste en continuité avec les mâts de l'avenue.

PLATEAUX SURÉLEVÉS

Deux plateaux surélevés vont être aménagés aux croisements avec le chemin du Plessis et la route des Cités. Ce seront des plateaux traversants. Le premier notamment, permettra un prolongement de l'esplanade des Jumelages en direction du chemin du Plessis et de l'espace culturel.

L'AVENUE GUY TRUPIN

Le projet réaménage l'avenue en renforçant et en préservant son identité arborée, notamment les pins parasols, tout en élargissant les trottoirs pour de nouvelles plantations (tilleuls et érables argentés) et améliorer l'accessibilité. La chaussée est réduite au profit d'une voie verte permettant de relier, de façon sécurisée, les commerces du rond-point de la pharmacie au chemin des Écoliers. Le stationnement sera porté à 22 places de part et d'autre de la chaussée.

LES ÉTAPES DU CHANTIER

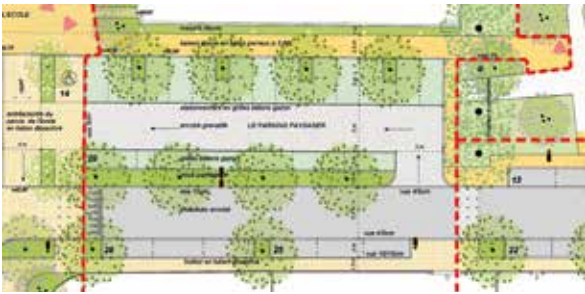
PHASE 1

Du 25 mai au 19 juin : traitement des trottoirs du côté de la résidence Camplanis.



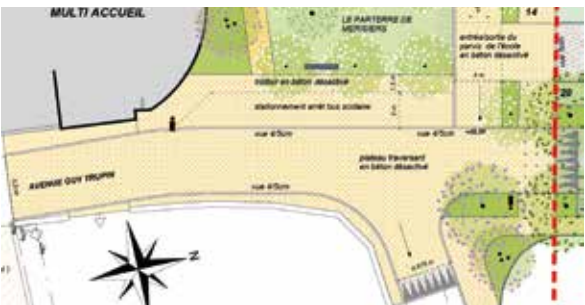
PHASE 2

Du 19 juin au 10 juillet : réfection du parking de l'école maternelle.



PHASE 3

Du 10 juillet au 29 juillet : réalisation du plateau au croisement du chemin du Plessis et de l'avenue Guy Trupin (devant le parvis).



Du 6 juillet au 28 août : travaux sur la voirie et les trottoirs jusqu'à la route des Cités (RD14) + réfection de l'éclairage public avec des Leds.

LA CIRCULATION PENDANT CHAQUE ÉTAPE DU CHANTIER

■ 25 MAI AU 19 JUIN

Implantation de la base vie chantier sur une partie du parking de l'école maternelle. Début des travaux.

Un seul sens de circulation pour l'avenue Guy Trupin, dans le sens montant de la route des Cités à la route de Morillon.

■ 19 JUIN AU 10 JUILLET

Refonte du parking devant l'école maternelle.

Toujours un seul sens de circulation pour l'avenue Guy Trupin.

Le vendredi 12 juin, la société EUROVIA rendra libre le parking de l'école maternelle pour l'organisation du vide-greniers qui se déroulera le dimanche 14 juin.

Ce parking sera à nouveau bloqué à partir du lundi 15 juin 2026.

■ 10 JUILLET AU 29 JUILLET

Réalisation du plateau central sur l'avenue Guy Trupin. Plus de circulation sur cet axe, de la route de Morillon jusqu'à la route des Cités.

Toute la rue sera fermée à la circulation sauf accès aux habitations des riverains.

Il ne sera plus possible de circuler sur le plateau central. **Le Chemin du Plessis sera mis en circulation à double sens jusqu'à l'entrée de Mozes Plessis.** L'accès se fera uniquement par le Chemin Lagrange.

■ DU 06 JUILLET AU 28 AOÛT

Recalibrage, végétalisation de l'ensemble de la chaussée de l'Avenue Guy Trupin.

Tout la rue est fermée à la circulation sauf accès aux habitations des riverains.

Pour les riverains du Chemin du Plessis et de Moze Plessis, la circulation sera en double sens, jusqu'à l'entrée de Mozes Plessis. L'accès se fera uniquement par le chemin Lagrange

Report du stationnement : pendant le chantier, le stationnement se fera sur le parking de la mairie.



Citoyenneté : vivre dans une commune, c'est respecter quelques règles élémentaires de vivre ensemble.

JARDINAGE, BRICOLAGE, LES HORAIRES À RESPECTER

Les beaux jours sont là alors souvenons-nous des règles pour bien vivre ensemble.

Les travaux de bricolage, de jardinage et toute autre activité susceptibles d'entraîner du bruit gênant sont encadrés par les horaires suivants (arrêté préfectoral du 22 avril 2016).

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h30 – 14h30 à 19h30 ;
- Samedis : 9h00 à 12h00 – 15h00 à 19h00 ;
- Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00. ■

POUR LA TRANQUILLITÉ DE TOUS, MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES.



ÉLAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Les haies et les arbres du domaine privé doivent être taillés et élagués à l'aplomb du domaine public. Piétons et véhicules peuvent ainsi circuler en toute tranquillité.

L'entretien des plantations en bordure de voirie est, par ailleurs, une obligation légale garantissant la sécurité de tous. Une végétation non maîtrisée peut, en effet, masquer la visibilité des conducteurs, gêner le passage des piétons (notamment les personnes à mobilité réduite) ou endommager les réseaux électriques et l'éclairage public. Chaque propriétaire est responsable de ses végétaux.

place depuis plus de 30 ans sans contestation.

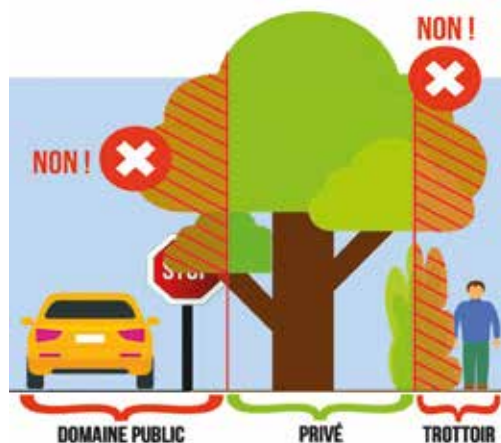
Bref, un petit coup de sécateur de temps en temps, c'est simple, rapide et ça évite les conflits de voisinage comme les soucis de sécurité. En plus, c'est bon pour vos plantes ! ■



Voici les règles de distance à respecter par rapport au voisinage :

- **Hauteur supérieure à 2 m** : plantation à au moins 2 m de la limite séparative.
- **Hauteur inférieure à 2 m** : plantation à au moins 0,5 m de la limite.
- **Bordure du domaine public** : aucune branche ne doit dépasser sur la voie.

À noter : la "prescription trentenaire" peut toutefois autoriser le maintien d'arbres hors normes s'ils sont en



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ABORDS DE PROPRIÉTÉ

Balayer les feuilles, arracher les herbes folles, nettoyer les caniveaux... Chaque habitant est responsable de l'entretien de l'espace public situé devant sa façade ou/et sa clôture. Ce petit entretien régulier améliore non seulement l'aspect de nos rues, mais aussi la sécurité et le confort de tous.

Vous avez la main verte ?

La commune encourage aussi les habitants à fleurir les bas-côtés et pieds de mur. N'hésitez pas à en informer les services techniques de la mairie, qui en tiendront compte lors des prochains entretiens municipaux.



Sécurité publique

RAPPEL DES OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, à condition que leurs maîtres respectent les règles en vigueur. Les chiens doivent être tenus en laisse, ils sont interdits sur les **terrains de sport, le boulodrome et les terrains de jeux pour enfants**. Les propriétaires de chiens doivent **se munir de sacs plastiques afin de ramasser les déjections** de leur compagnon à quatre pattes. Les animaux en état de divagation risquent d'être conduits à la fourrière.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter une gêne pour le voisinage, notamment **les aboiements intempestifs**. Règlement applicable 24h sur 24h. ■

Santé publique

RAPPEL : BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

La commune de Camblanes et Meynac tient à rappeler que le brûlage des déchets verts reste strictement encadré par la réglementation en vigueur.

Pour préserver l'environnement et éviter tout risque, vous êtes invités à privilégier des solutions alternatives :

- dépôt en déchèterie ;
- broyage des végétaux ;
- compostage.

Merci de votre compréhension et de votre engagement pour une gestion responsable de ces déchets verts. ■



PRÉVENTION CANICULE

Le changement climatique augmente les risques de fortes chaleurs. Les personnes souhaitant être accompagnées durant ces périodes ou dans le cadre plus large du Plan communal de sauvegarde peuvent encore s'inscrire auprès du CCAS sur le **registre des personnes à contacter**.

Contact mairie **05.57.97.16.90**
ou CCAS : **05.57.97.16.96**



LES RÈGLES POUR VIDANGER SA PISCINE



Les beaux jours sont là, les piscines à nouveau remplies ou en passe de l'être. En matière de vidange de piscine, il y a des règles à respecter.

Si ma piscine est traitée au sel : il est obligatoire de passer par un professionnel, car le sel tue les bactéries filtrantes des stations d'épuration, tue la vie dans le sol ou dans les cours d'eau en cas de rejet sauvage.

Si ma piscine est traitée au chlore : il faut un délai de latence de minimum 15 jours entre la date du dernier traitement et le rejet (délai d'évaporation graduel). Vous pouvez aussi faire appel à un professionnel.

- Pour un rejet dans le réseau d'eaux pluviales, une demande d'autorisation doit être faite en mairie : mairie@camblanes-et-meynac.fr

- Pour un rejet dans le réseau d'eaux usées, une demande d'autorisation doit être faite auprès du SIEA des Portes de l'Entre-deux-Mers.

accueil@siea-portesentredeuxmers.fr ■

Gestion des déchets

PENSEZ À RENTRER VOS POUBELLES

La municipalité rappelle **que vous ne devez pas déposer les poubelles sur le trottoir ou bas-côté de la voie publique que la veille de la collecte à partir de 19h00 et que vous devez impérativement procéder à leur enlèvement dans la journée, dès la collecte effectuée**. Tout déchet déposé sur la voie publique en dehors de ces périodes de collecte peut faire l'objet d'un constat et d'une verbalisation.

Le fait de laisser des poubelles en permanence sur la voie publique, de jeter des déchets dans la nature ou de souiller le domaine public est passible de la même contravention de 2^{ème} classe.

D'autre part, il est strictement interdit de déposer des sacs à même le sol, pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de santé des employés du syndicat de traitement des ordures ménagères. ■



CÉCILE ROCHE - KINÉSIOLOGUE

Praticienne en kinésiologie animale, Cécile Roche vous accompagne dans la gestion des émotions de votre animal. Si votre animal est réactif pendant vos balades, dégrade votre domicile, se lèche compulsivement, est anxieux en votre absence, urine partout... la kinésiologie animale peut vous aider.

Pratique issue de la médecine chinoise et de la chiropractie, elle détecte les blocages corporels créés suite à des moments stressants (déménagement, compétitions...), à des expériences difficiles (attaque, abandon...) et permet de les soulager grâce à des méthodes douces et non invasives.

La kinésiologie animale s'adresse à toutes les espèces, qu'elles soient à poils, à plumes, à écailles, domestiques ou d'élevage.

Elle permet aux animaux d'équilibrer leurs émotions, de soulager leur stress et de ressentir un mieux-être général.

Ainsi apaisé, votre animal est plus facile à vivre, votre relation s'améliore et votre charge mentale s'allège.

Les séances, d'environ 1h, se font à votre domicile, directement sur l'animal ou en transfert.

La kinésiologie animale ne remplace en aucun cas la médecine vétérinaire.

Une consultation préalable est indispensable pour tous les problèmes de santé.

Contacts : cecile.kinesiologie33@gmail.com
06.84.07.90.07 ■



INSCRIVEZ-VOUS SUR L'ANNUAIRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Commerçants, artisans, professionnels de santé, entrepreneurs, producteurs, cet annuaire référence l'ensemble des acteurs économiques de Camblanes et Meynac, afin d'informer les habitants de la commune. **Il est consultable en ligne** sur le site internet de la commune : www.camblanes-et-meynac.fr mais également sur l'application IntraMuros de la commune, rubrique commerces.

Vous souhaitez être référencé(e)s ?

Inscrivez-vous directement sur www.camblanes-et-meynac.fr - rubrique Annuaire des entreprises de Camblanes et Meynac ou en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Pour modifier vos informations déjà en ligne envoyez un mail à : mairie@camblanes-et-meynac.fr ■

14

action sociale



NOUVELLE COMPOSITION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le maire Alain MONGET est le président du CCAS qui fonctionne sous la forme d'un conseil d'administration composé :

- **de 6 élus** : Cédric Quinaux, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvie Kauffmann, Hervé Chiron, Marie-Ange Rey, Julie Bettahar ;

- **de 6 personnes extérieures représentant les structures et la vie associative et sociale de la collectivité** : Estelle Fradet (secteur du handicap), Isabelle Briard (secteur de l'insertion et de l'inclusion), Patrick Hiernard (UDAF), Catherine Maton, Claudie Musquin, Nicole Joseph (secteur des personnes âgées).

Vice-président du CCAS : Cédric Quinaux

Vice-présidente déléguée : Marie-Line Micheau-Héraud
Bénévoles : un groupe de bénévoles vous accueille les mardis et jeudis après-midi au Dressing solidaire, la boutique de vêtements. ■

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un organisme public rattaché à la mairie. Il a pour mission d'aider les habitants confrontés à des difficultés sociales, financières ou administratives. Il accompagne les personnes âgées, les familles modestes, les étudiants ou les personnes en situation de précarité.

Il peut accorder des aides d'urgence comme une aide alimentaire. Le CCAS propose aussi des services pour les seniors, comme le portage de repas ou l'aide à domicile. Surtout, il participe à la lutte contre l'isolement social grâce à des activités et des actions de proximité.

Le CCAS de Camblanes et Meynac a développé des services comme le dressing solidaire ou l'épicerie sociale. Le CCAS est essentiel dans la solidarité locale et contribue à améliorer les conditions de vie des personnes les plus fragiles. ■



LECTURE ET ANIMATIONS ESTIVALES

L'ÉTÉ EST LÀ AVEC SES HEURES DE FARNIENTE AU SOLEIL, OÙ RIEN NE VAUT UN BON LIVRE. LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE VOUS ACCOMPAGNE DANS CE VOYAGE SI NÉCESSAIRE ...

LA FÊTE DE LA MÉDIATHÈQUE

Le **dimanche 7 juin** nous vous invitons en famille "Au cœur de la forêt" ! Ateliers créatifs, sensibilisation à la vie des arbres et de la forêt avec Laure Priou, gravure avec Stéphane Gétas, maquillage avec Nathalie Centol, quizz, jeu de piste et pour finir, le goûter ! Une belle fête à ne pas manquer ! Attention c'est gratuit mais il faut s'inscrire avant le 1^{er} juin. ■

FÊTE DE LA MÉDIATHÈQUE
Dimanche 7 juin 2026 14h30-17h

AU COEUR de la FORET

Atelier nature avec Laure Priou

Atelier Gravure avec Stéphane Gétas

Atelier créatif surprise

Maquillage
Jeu de piste
Quizz et goûter

Public familial - Gratuit sur inscription avant le 1er juin
mediatheque@camblanes-et-meynac.fr - 05 57 97 16 93

LIRE ÉLIRE 2026 !

Cette année la médiathèque de Camblanes et Meynac participe à "Lire Élire", manifestation organisée par Biblio. gironde.

52 personnes embarquent dans cette aventure, dont 24 adultes ! Le vote final est prévu en octobre, cela nous laisse tout le temps de lire tous les livres sélectionnés !

Et cerise sur le gâteau la Compagnie Avide Vacarme prépare un spectacle spécial "Lire Elire" pour le mois de septembre ! ■

L'aventure Lire, Elire 2026
De 6 à 106 ans
Les 5 sélections d'albums

Votez pour votre ou vos livres préférés dans notre bibliothèque entre le 1^{er} et le 17 octobre 2026

- Les apprenties et apprentis
- Les curieuses et curieux
- Les exploratrices et explorateurs
- Les aventurières et aventuriers
- Les expertes et experts

15

Le vote de LIRE et CHOISIR aura lieu du 8 au 19 juin.

Les 50 enfants inscrits lisent depuis déjà 4 mois ! Ils se rendront dans l'isoloir pour élire leur documentaire préféré du 8 au 19 juin puis recevront un chèque Lire de 10 € offerts par les associations "La P'tit Récré" et la "Bourse aux Vêtements". ■

LE RENDEZ-VOUS DES LIVRES DE L'ÉTÉ

Les nouveautés du printemps et de l'été, dont certaines sont déjà très attendues, seront présentées le samedi 27 juin de 10h00 à 12h00 autour d'un café (et en plein air si le temps le permet). Les bibliothécaires vous proposeront les livres que vous pourrez emporter pour vos vacances dans les sacs surprises !

CAMBLANES ET MEYNAC

Café - Nouveautés d'été

LE 27 JUIN 2026 DE 10H00 À 12H

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des Écoliers

Téléphone : 05.57.97.16.93

Facebook : @mediathequecamblanesetmeynac

Mail : mediatheque@camblanes-et-meynac.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30 (sauf pendant les vacances scolaires) et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00 ■



CAMBLANES ET MEYNAC FÊTE LA NATURE ET LE PAYSAGE

LA FÊTE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE S'INSTALLE AU CŒUR DU BOURG LE DIMANCHE 31 MAI 2026, DE 14H30 À 18H00. UN RENDEZ-VOUS FESTIF ET ENGAGÉ, REFLET DES ACTIONS LOCALES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL.

À Camblanes et Meynac, la nature s'invite au cœur du village et entend bien s'y installer durablement. Organisée par la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, la "Fête de la Nature et Paysage" s'inscrit dans une dynamique désormais bien ancrée sur notre territoire. Traditionnellement itinérante, **la manifestation fait donc escale à Camblanes et Meynac le dimanche 31 mai**, sur le thème "Nos Jardins, Mon village"

« *Ce rendez-vous s'inscrit pleinement dans notre politique environnementale* », commente Marie-Line Micheau-Héraud. « *Au-delà des animations, c'est une forme de vitrine de notre travail : celui d'une commune engagée dans la valorisation de son patrimoine naturel, en cohérence avec les orientations du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les actions déjà entreprises en matière de transition écologique* ».

Cette politique se traduit à Camblanes et Meynac par de multiples actions : protection des arbres remarquables, nouvelles plantations adaptées au changement climatique, végétalisation des espaces publics pour lutter contre les îlots de chaleur, désimperméabilisation des sols ou encore préservation des cours d'eau : autant de chantiers qui traduisent une volonté politique de long terme. À cela s'ajoutent des réflexions en cours, comme la requalification, végétalisation et désimperméabilisation des cours d'école ou la mise en œuvre progressive d'une gestion différenciée des espaces verts.

Le cœur de l'événement aura lieu place de Verdun, autour de l'église Sainte-Eulalie et du site gallo-romain, où une vingtaine de stands proposeront animations et découvertes pour tous les âges : ateliers de permaculture, avec notamment la création de jardins en lasagnes, sensibilisation aux haies bocagères, jeux éducatifs, escape game familial sur les déchets compostables ou encore observation au microscope de la vie du compost, expositions et conférence sur l'arbre : le programme mêle apprentissage et aspect ludique.

Les plus jeunes ne seront pas en reste, avec des ateliers créatifs spécialement conçus pour eux, tandis que parents et enfants pourront partager des expériences immersives autour des enjeux environnementaux.

« *Nous souhaitons inscrire cette fête dans la durée à Camblanes et Meynac, afin d'en faire un point de convergence entre toutes les initiatives locales et notre engagement municipal* », insiste Marie-Line Micheau-Héraud. ■

LES INTERVENANTS

- Clubs Nature : jeux et découvertes. Avec les enfants des Clubs Nature de la CdC.
- Communauté de communes : ateliers autour des haies et présentation du Plan Paysage, avec H. Molinier.
- Quinsac Activités Permacoles : ateliers de permaculture, démonstration jardinage en lasagnes.
- Terre & Océan : les animaux en ville et campagne, chants des oiseaux, observation au microscope des "bébêtes" du compost en lien avec le SEMOCTOM.
- Association L'Auringleta : focus moustiques tigres.
- SIETRA : cours d'eau et fonds de jardin, gestion des eaux de pluie du jardin.
- Pôle Territorial Entre-deux-Mers : défi alimentaire.
- Médiathèque : parcours de photos mystères.
- Bastien Campistron, photographe animalier : exposition, cabane d'affût, camouflage.
- Animateurs de la CdC et Semoctom : escape game enfants/parents. Thème : "Les déchets compostables pour nos jardins".

Mais aussi : La Ramasse Verte, La Ludothèque, La LPO, CEN aquitaine, et bien d'autres encore !

ARTEMUSE: 40 ANS D'ARTS ET DE CULTURE



DEPUIS 40 ANS, ARTEMUSE OEUVRE AU QUOTIDIEN POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE ARTISTIQUE À CAMBLANES ET MEYNAC. UN ANNIVERSAIRE FÊTÉ EN GRANDE POMPE LES 27 ET 28 JUIN 2026. RENDEZ-VOUS POUR DEUX JOURNÉES PLURIDISCIPLINAIRES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES.

PROGRAMME DES 40 ANS

Les 40 ans d'Artemuse auront pour thématique : "Le voyage dans le temps". Une manière de revenir sur les 40 dernières années de l'association.

SAMEDI 27 JUIN

- **18h00** : Historique et rétrospective réservés aux adhérents, bénévoles, professeurs et élus, qui font ou ont fait vivre l'association pendant quatre décennies. S'en suivra un verre de l'amitié.
- **20h00** : concert des ateliers "Crazy Teens" et "Superbloom" de l'école de musique (environ 30 minutes).
- **20h30** : concert des professeurs. Un projet intergénérationnel autour des chansons populaires qui ont marqué les 40 dernières années. Un spectacle complété par l'intervention de la chorale des enfants de l'école élémentaire dirigée par Cécile Escudé.

DIMANCHE 28 JUIN

- **10h30 - 12h00** : représentation interdisciplinaire des enfants d'Artemuse avec des spectacles de danse, théâtre et éveil musical.
- **16h00 - 17h00** : théâtre des ateliers "ados": "Retour dans le présent". Mise en scène d'un dialogue entre les siècles autour de thèmes universels comme l'amitié ou la quête d'identité.
- **17h00 - 17h30** : représentation des Dames de Choeur et la chorale Entre-deux-Airs (avec plus de 40 choristes) dirigées par Marie-Cécile Héraud. Ils vont jouer de nouveaux morceaux mais aussi quelques standards de leur répertoire.
- **20h30 - 21h30** : Théâtre "Cendrillon 2026". Le spectacle réunissant les deux groupes de théâtre adulte, tisse une fresque vivante et poétique sur la transmission, la perte et l'amour maladroit que les générations se portent. ■

Contact Artemuse : 05.57.97.16.90 (mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00) / Mail : artemuse.asso@orange.fr
www.artemuse-camblanes.fr



27 28 JUIN 2026 Concerts Théâtre Danse Exposition
Salle culturelle de Camblanes Chai des Arts
Buvette et restauration
Entrée et participation libres
Programme >



2 QUESTIONS À LUCILE DUROLA, PRÉSIDENTE D'ARTÉMUSE

Où en est l'association en cette fin de printemps ?

L'association compte à ce jour 170 familles adhérentes pour un peu plus de 250 personnes inscrites aux activités. Grâce à l'aide précieuse de la mairie ciblée en direction des enfants, les familles ne supportent pas l'intégralité du coût réel des prestations, c'est un plus considérable.

Pour vous, que représente l'ouverture du Chai des Arts ?

Il s'agit là d'une formidable opportunité. Nous avons la chance d'y faire nos ateliers théâtre, danse et chorale. Nous bénéficions de conditions professionnelles de travail. Nous cherchons à croiser les disciplines et les générations. Nous commençons des partenariats avec les résidences seniors et intégrons des réseaux handicap. Cela demande une formation des professeurs, comprendre les enjeux et définir une ligne d'actions.

En résumé, nous continuons à développer l'association, et nous sommes toujours à la recherche du soutien de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre !



Culture et animations

VIVEZ UN ÉTÉ PASSIONNANT À CAMBLANES ET MEYNAC

FESTIVAL JAZZ 360



DU 29 MAI AU 7 JUIN, LE FESTIVAL JAZZ 360 AURA LIEU SUR LE TERRITOIRE DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS. CAMBLANES ET MEYNAC ACCUEILLERA L'UNE DES TÊTES D'AFFICHE DE L'ÉDITION 2026, DANS LE MAGNIFIQUE ÉCRIN DU CHAI DES ARTS, LE DIMANCHE 31 MAI.

SCOTT HAMILTON & MICHAEL CHERET QUINTET

DIMANCHE 31 MAI - 18h30 - CHAI DES ARTS à Camblanes et Meynac

Un concert d'exception dans la nouvelle salle de spectacle de Camblanes et Meynac, le Chai des Arts avec **Scott Hamilton** et **Michael Cheret** Quintet. Scott Hamilton est l'un des plus grands maîtres du sax ténor swing et tout simplement un des plus beaux sons de saxophone de la planète.

Aux côtés des légendes du jazz depuis ses 20 ans, **Scott Hamilton** est le lien direct entre Flip Phillips, Gerry Mulligan, Al Cohn et tous ces grands avec qui il a joué et enregistré, et la génération actuelle dont **Michael Cheret** fait partie.

Ce dernier commence la musique à 17 ans et, à 26 ans, entre sur concours au Conservatoire supérieur de Paris en classe de jazz, dirigée par François Jeanneau.

Il étudie alors avec les plus grands, dont le maître du saxophone Jerry Bergonzi.

Reconnu d'abord au saxophone alto en France, il se consacre aujourd'hui principalement au saxophone ténor. Il joue aussi du saxophone soprano et du baryton, compose et enseigne.

Leur amour du beau son et du swing a soudé entre eux une forte complicité depuis 2012, et c'est **autour des plus beaux standards du jazz et de la chanson française qu'ils aiment se retrouver régulièrement.** ■

TARIFS ET RÉSERVATION SUR [HELLOASSO.COM](https://helloasso.com)



Le quintet :

- **Scott Hamilton**, saxophone ténor
- **Michael Cheret**, saxophone ténor
- **Andréa Michelutti**, batterie
- **Olivier Truchot**, piano
- **Cédric Caillaud**, contrebasse



RÉCITAL "LES LYRIQUES"

DU 2 AU 5 JUILLET, LE RÉCITAL INTERNATIONAL DE CHANT LYRIQUE REVIENT À CAMBLANES ET MEYNAC ET À QUINSAC, POUR PLUSIEURS SOIRÉES DE GRANDE QUALITÉ.



Le récital international Les Lyriques fête son 25^{ème} anniversaire cette année. Ce festival de chant lyrique, à la renommée bien établie, est en effet ancré dans l'Entre-deux-Mers depuis un quart de siècle, sous l'impulsion d'une poignée de bénévoles et de passionnés.

Cette année, Les Lyriques commenceront dès le **jeudi 2 juillet, à 19h00** avec une soirée particulière puisque ce sont les enfants de l'école élémentaire de Camblanes et Meynac et de Quinsac (du CE1 au CM2) qui seront à l'honneur. Ils ont travaillé depuis le mois de janvier, avec la chanteuse lyrique Léa Frouté de l'Opéra de Bordeaux et avec le FC Symphonique de l'Entre-deux-Mers (anciens membres du JOSEM).

Au programme de cette soirée :

- extrait de Carmen de Bizet, "La Garde Montante" ;
- extrait de Mozart, "La Flûte Enchantée" ;
- extrait de Vangelis 1492, "Conquest of Paradise".

En deuxième partie, récital de Léa Fourté qui chantera "Casta Diva" de Norma de Bellini.

Les vendredi 3 à Quinsac (église Saint-Pierre) et samedi 4 juillet à Camblanes et Meynac (Chai des Arts), les grands artistes internationaux se produiront sur scène :

- Renata Campanella, soprano (Italie) ;
- Cristina Melis, mezzo (Italie) ;
- Pedro Carrillo, baryton (Vénézuéla)
- Dario Russo, basse (Italie)
- Davide Battiniello, ténor, (Italie)

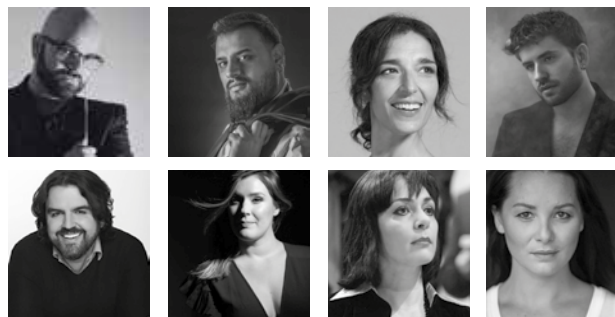
Seront également présents deux artistes de l'opéra de Bordeaux Léa Frouté, soprano et Auriane Marcus Tregan, mezzo.

Le chef d'orchestre pianiste de la Scala de Milan, le maestro Giuseppe Vaccaro, sera aux manettes d'un répertoire que nous aurons le plaisir de vous laisser découvrir.

À Camblanes et Meynac, un hommage sera rendu à **Robert Massard**, baryton disparu à l'âge de 100 ans et qui a chanté avec les plus grands, notamment Maria Callas.

Enfin, le dimanche 5 juillet : deux grandes stars de la comédie musicale viendront chanter durant l'après-midi : Daniele Alan Carter et Manon Taris. Ils proposeront un répertoire des grands succès de ce genre toujours très apprécié des amateurs.

« Les Lyriques sont un moment à part dans la programmation culturelle de Camblanes et Meynac. Avec le Chai des Arts, nous disposons d'un outil à la hauteur du talent des grandes chanteuses et chanteurs qui viennent se produire ici. Pour les habitants, c'est l'occasion de découvrir une discipline et un registre musical exceptionnels », insiste Marie-Ange Rey, adjointe au maire en charge de la culture, qui rappelle également que la manifestation est soutenue par la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers. ■



19

RÉCITAL INTERNATIONAL LES LYRIQUES

JEUDI 2 JUILLET - 19h00 - Église Saint-Pierre-ès-Liens de Quinsac (gratuit)

Représentation des enfants des écoles, récital de Léa Frouté avec le FC Symphonique de l'Entre-deux-Mers.

VENDREDI 3 JUILLET - 20h30 - Église Saint-Pierre-ès-Liens de Quinsac

Récital des grands artistes internationaux, accompagnés du Maestro Giuseppe Vaccaro.

SAMEDI 4 JUILLET - 20h30 - Chai des Arts à Camblanes et Meynac

Récital des grands artistes internationaux, accompagnés du Maestro Giuseppe Vaccaro.

DIMANCHE 5 JUILLET - 16h00 - Chai des Arts à Camblanes et Meynac

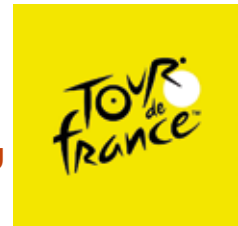
Les grands succès de la comédie musicale avec Daniele Alan Carter et Manon Taris.

TARIFS ET RÉSERVATION SUR HELLOASSO.COM



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

ÉVÉNEMENT LE PLUS POPULAIRE DU PAYSAGE SPORTIF FRANÇAIS, LE TOUR DE FRANCE TRAVERSA UNE NOUVELLE FOIS NOTRE COMMUNE, LE VENDREDI 10 JUILLET, LORS DE LA 7^{ÈME} ÉTAPE QUI RELIERA HAGETMAU DANS LES LANDES À BORDEAUX.



La 113^{ème} édition du Tour de France passera à Camblanes et Meynac ! Les coureurs et la caravane traverseront la commune **le vendredi 10 juillet** prochain, à l'occasion de la 7^{ème} étape qui reliera Hagetmau à Bordeaux. **Ils emprunteront la route départementale 10 dans le sens Langoiran - Latresne.**

De sérieuses perturbations sont donc à prévoir sur cet axe, qui sera fermé de 12h00 à 18h00, de même que les routes adjacentes.

Les horaires annoncés sont les suivants et peuvent varier selon l'évolution de la course :

- passage de la caravane publicitaire : **autour de 15h00** ;

- passage des coureurs : **prévu entre 16h55 et de 17h20.**

La mairie travaille en lien avec la Préfecture, la Gendarmerie, le Département et la société ASO (en charge de l'événement) pour préciser toutes les modalités de sécurisation de l'itinéraire.

N'hésitez pas à prendre vos précautions avant l'événement en prévision de vos déplacements.

Enfin, pour assister au spectacle, il convient de respecter scrupuleusement des règles élémentaires de sécurité et de toujours jouer la prudence, notamment lors du passage de la caravane du Tour. ■



20

FORUM DE RENTRÉE DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA RENTRÉE AURA LIEU LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE.

Vous cherchez un club de foot pour le petit dernier ? Des cours de yoga ? Un groupe sympa avec qui faire de la randonnée ? Ou plus simplement à renouveler votre adhésion auprès de votre association préférée ?

Ne cherchez plus et rendez-vous au forum de rentrée, le **samedi 5 septembre 2026.**

Il se déroulera dans la cour de l'école élémentaire, **de 9h00 à 13h00.** L'accès se fera par le portail bleu (à côté du bureau de Poste).

Venez rencontrer la trentaine d'associations de la commune et du territoire de l'Entre-deux-Mers qui seront présentes : sports, culture, musique, arts plastiques, environnement, patrimoine, jumelages...

En prime, plusieurs entreprises camblanaises et meynacaises (entrepreneurs, producteurs...) seront également présentes pour vous présenter leurs activités. L'occasion de découvrir de nouveaux artisans ou de discuter avec ceux qui innovent et travaillent sur Camblanes et Meynac. ■



CONCERT DU QUATOR VOCE

L'AMÉRIQUE DU SUD SERA À L'HONNEUR, LE SAMEDI 3 OCTOBRE AU CHAI DES ARTS, AVEC UN CONCERT EXCEPTIONNEL DU QUATOR VOCE QUI PRÉSENTERA UN SPECTACLE INTITULÉ "FIGURES ARGENTINES". RÉSERVEZ VOS PLACES DÈS MAINTENANT !

QUATOR VOCE "FIGURES ARGENTINES"

SAMEDI 3 OCTOBRE - 20h30- CHAI DES ARTS à Camblanes et Meynac

Quatuor à cordes inventif et généreux, les Voce créent depuis plus de 20 ans un chemin artistique hors des sentiers battus, multipliant les aventures au croisement des esthétiques et des disciplines. Avec cette nouvelle proposition artistique, ils explorent des mondes sonores argentins traversés par des figures d'hier et d'aujourd'hui.

Aux côtés de complices de haut vol, le bandonéoniste Jean-Baptiste Henry et le guitariste Pablo Márquez, ils questionnent des chefs-d'œuvre d'Alberto Ginastera en associant à cette figure tutélaire une nouvelle génération de compositeurs comme Fernando Fiszbein et Gabriel Sivak. Avec ces Figures Argentines, Les Voce mêlent ingénieusement inspirations savantes et populaires, œuvres originales, créations ou relectures de thèmes traditionnels.

Le projet Figures Argentines a fait l'objet d'une résidence de création autour de la pièce "Gardel picado" à l'Abbaye de Royaumont, puis d'une tournée en Argentine à Buenos Aires et Rosario au printemps 2023, tournée incluant également une résidence de travail avec le légendaire bandonéoniste argentin Dino Saluzzi.

Le double album paraîtra au printemps 2026. ■



RÉSERVATION NÉCESSAIRE AUPRÈS DE LA MAIRIE 05.57.97.16.90

21

LA BELLE BROCANTE

Les amateurs de chine et d'objets anciens ou insolites ont déjà coché la date. **LES SAMEDI 31 OCTOBRE ET DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE**, "La Belle Brocante" fait son retour à Camblanes et Meynac, dans la salle polyvalente, avenue Guy Trupin, pour une nouvelle édition qui s'annonce, une fois encore, très fréquentée.

Depuis son lancement en 2022, l'événement s'est imposé comme un rendez-vous incontournable du calendrier municipal. Portée par l'Association des Brocanteurs du Carrousel en partenariat avec la municipalité, La Belle Brocante a su fidéliser un public de chineurs avertis comme de simples curieux. Chaque année, des centaines de curieux se pressent dans les allées de la salle polyvalente.

Chaque année, une trentaine de brocanteurs venus de toute la région prennent place sur plus de 1 500 m² d'exposition.



Sur les stands, la diversité est au rendez-vous : mobilier ancien, objets vintage, vinyles, tableaux, curiosités, mais aussi parfois véhicules de collection. Une richesse qui permet à chacun de trouver son bonheur, quel que soit son budget ou ses envies, entre coup de cœur ou pièce rare à dénicher.

Le comité des fêtes et l'équipe municipale assureront la buvette, tandis qu'une offre de restauration sur place permettra de prolonger la visite dans une atmosphère conviviale. ■

L'ÉVÉNEMENT EST GRATUIT ET OUVERT À TOUS, DE 9H00 À 18H00.



vie associative

CHEMIN FAISANT

Après un hiver compliqué pour nos randonneurs qui ont connu bien des soucis météorologiques : pluies, vents violents, sentiers interdits... Nous retrouvons avec plaisir des conditions bien plus agréables. Entre reports ou modifications de calendrier, nous avons tout de même pu marcher régulièrement. Seules les chaussures de randonnées et les ponchos ont eu de la peine à suivre le mouvement. Pour finir la saison : Cadouin, l'Hérault, Les Monédières mais aussi Verdélais, Lalande de Pomerol, Salleboeuf, Biscarosse et bien d'autres lieux encore. La saison se termine fin juin pour reprendre en septembre. Pour nous rejoindre, contactez :



Contacts : Philippe Stéphant (président) : 06.41.48.69.19
Gérard Berthelot (vice président) : 06.33.68.15.03 ■

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La nouvelle équipe du bureau de la bourse aux vêtements, et l'ensemble des bénévoles se sont mobilisés, toujours soutenus par les équipes de la mairie, pour vous proposer les bourses printemps été, des garde-robes renouvelées à petit budget, pour le plaisir de chacune, de chacun, une seconde vie pour presque 1800 pièces à la bourse enfants, comme à la bourse adulte.



C'est avec une belle énergie et de nouvelles idées que nous serons présentes le samedi 5 septembre 2026 au forum des associations du village pour vous accueillir.

À la fin de l'été il sera temps de faire le point de vos placards, et de nous retrouver pour la saison automne hiver, nous vous attendons nombreux et nombreuses, les **26 et 27 septembre 2026** pour la bourse enfants, ainsi que les **10 et 11 octobre 2026** pour la bourse adultes.

Toutes les informations seront diffusées sur Instagram, le Facebook Bourseauxvetements, où nous restons joignables,

Contacts : 06.59.03.70.32 / bourseauxvetementscm@gmail.com ■

TENNIS CLUB PORTES ENTRE-DEUX-MERS

Fin de saison animée au TPE2M

Le tournoi d'été du TPE2M est un rendez-vous très attendu qui rassemble chaque année près de 200 participantes et participants. Il aura lieu cette année du 15 juin au 4 juillet avec, en marge des matchs, plusieurs soirées « dégustation » et toujours un grand vent de convivialité autour de la buvette très prisée au fil des éditions. Mené par Christian et Mika, les enseignants du club, Johan le juge-arbitre et l'ensemble des bénévoles, le tournoi d'été est devenu incontournable pour les joueuses et joueurs des environs et va conclure en beauté une saison déjà très réussie pour le TPE2M. Rendez-vous est également donné aux enfants du club pour la fête de l'école de tennis, programmée le samedi 30 mai avec également les pré-inscriptions pour la prochaine saison. Enfin, la traditionnelle fête du club, qui rassemble les adhérents autour d'un dîner festif (sur réservation), aura lieu le vendredi 12 juin, autour des terrains de la Plaine des Sports.

Contact : club.tpe2m@gmail.com ■



BLASON CAMBLANAIS

Après un week-end chargé, les 21 et 22 mars derniers, avec 3 compétitions en salle : Tournoi poussins, Trophée par équipes mixtes et loisir Dart Archerie, le club Camblanais des Portes de l'Entre-deux-Mers s'est délocalisé sur son terrain extérieur au stade de la Lande. Nos bénévoles se préparent à relever un nouveau défi avec un championnat régional pour les jeunes de la Nouvelle Aquitaine les 4 et 5 juillet sur les 2 terrains de foot. Retenez bien cette date pour découvrir la discipline du tir à l'arc et encourager nos archers. Cette fête du tir à l'arc offrira un plateau exceptionnel des meilleurs jeunes archers du grand sud-ouest. ■



CORAÇÃO DO MINHO

A l'occasion de notre 7^e anniversaire, notre association Coração do Minho a organisé une soirée placée sous le signe du partage, de la culture et de la solidarité.

La soirée a été rythmée par des prestations de grande qualité, notamment celles des groupes folkloriques CASA DOS ARCOS de Bègles et ALTO MINHO venu spécialement d'Andorre.

La soirée a également été animée par le groupe LUA CHEIA, qui a su faire danser toutes les générations présentes.

Cette année nous avons décidé d'organiser une collecte de dons (800 € récoltés) et la recette de la vente de gâteaux (1 000 €) sont reversés à l'association APAS DE VELOURS. Encore merci aux généreux donateurs. Nous remercions également le maire Alain Monget et Marie-Ange Rey pour leur soutien et leur présence à cet événement.

Une belle réussite mêlant culture, convivialité et générosité. ■



LA P'TITE RÉCRÉ

Après la grande réussite du carnaval où les petits camblanais nous ont mis « la tête dans les étoiles » avec des percussionnistes incroyables, La P'tite Récré prépare les événements de fin d'année : Spectacle de cirque de la maternelle le 21 mai, Chorale de l'élémentaire le 29 mai et Fête de l'école de la maternelle le 19 juin. Toutes ces actions festives permettent à nos petits loups de vivre de beaux moments dans notre commune mais aussi de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques des écoles.

La P'tite Récré a aujourd'hui vraiment besoin de nouvelles énergies pour continuer à exister et à proposer des actions pour les enfants. Si chacun peut donner un peu de temps ou partager une idée, cela peut tout changer et lui redonner un nouvel élan. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre : nous garantissons une ambiance chaleureuse et accueillante.

À très vite avec nous ! Pour nos enfants !

Contacts : laptiterecrecm@gmail.com et 06.18.06.18.83 ou Instagram [laptiterecre](#)



GYM VOLONTAIRE

Sur cette saison 2025-2026 nous avons pu participer avec Danny, Annie, quelques adhérentes et leurs familles au Téléthon 2025 en proposant des cours intergénérationnels de découverte au profit de l'association, un début prometteur pour les années à venir.

L'année de cours prendra fin avec l'année scolaire, et reprendra le premier mardi de septembre avec Pascale.

Comme à chaque rentrée nous serons présentes le samedi 5 septembre 2026 au forum des associations du village pour vous accueillir, et vous présenter nos 3 cours de cardio/renforcement musculaire, pilâtes et gym douce.

Toutes les informations seront diffusées sur IntraMuros, le Facebook "Gym Volontaire Camblanes & Meynac", où nous restons joignables tout autant que sur le mail de l'association.

Contact : gymcamblanes@yahoo.com



JUMELAGE VORI

Le 28 mars, la fête grecque s'est tenue à Camblanes et Meynac, organisée par l'Association Hellénique Culturelle de Bordeaux et sa Région, en co-organisation avec le Comité de jumelage Camblanes et Meynac - Vori. Cette journée conviviale et festive a été rythmée par la musique du groupe Nefeles Trio, les danses animées par Instant Grec et Ingrid, ainsi qu'une conférence proposée par Anna Theodorides. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas préparé par le restaurant Kalimera.

Merci à la municipalité et à tous les participants pour leur présence. ■



23

LA RAMASSE VERTE

La Ramasse Verte, association intercommunale des Portes de l'Entre-deux-Mers, agit pour la protection de l'environnement par des actions de ramasses de déchets et de sensibilisation essentiellement auprès des établissements scolaires, sur la problématique des déchets sauvages.

L'an passé LRV est intervenue auprès du lycée Flora Tristan et de l'école Montessori, le jardin des enfants, basés sur la commune.

La Ramasse Verte participera à la "Fête de la Nature et du Paysage" organisée par la CdC et la municipalité, le 31 mai prochain, à Camblanes. Action le matin dans le cadre d'une ramasse, échanges sur son stand l'après midi. ■



agenda



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

MAI

SAMEDI 30 MAI

- Inscriptions au vide-greniers, à la salle polyvalente, de 9h00 à 12h30.
- Fête de l'école de tennis à la plaine des Sports, de 10h30 à 12h00.

DIMANCHE 31 MAI

- Fête de la Nature : nombreuses stands et animations, de 14h30 à 18h00, place de Verdun, place de l'église et autour du site gallo-romain.
- Jazz 360 avec Scott Hamilton et Michael Cheret, à 18h30, à l'espace culture Le Chai des Arts.

JUIN

DIMANCHE 7 JUIN

- Fête de la médiathèque : ateliers (gravure, nature), quizz, maquillage, goûter, de 14h30 à 17h00.

VENDREDI 12 JUIN

- Fête du Club de tennis des Portes de l'Entre-deux-Mers en soirée.

SAMEDI 13 JUIN

- Intervention des élèves d'Artemuse sur le marché de Camblanes pour annoncer le 40^{ème} anniversaire de l'association.

VENDREDI 19 JUIN

- Fête de l'école maternelle.

DIMANCHE 21 JUIN

- Concert des classes musicales de l'école de musique d'Artemuse, à 16h30, sur le parvis du Chai des Arts.
- Tournoi de football organisé par le FC Portes de l'Entre-deux-Mers, à la plaine des sports.

VENDREDI 26 JUIN

- Fête de l'école élémentaire.

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUIN

- 40 ans de l'association Artemuse, à l'espace culturel, le Chai des Arts.

JUILLET

DU 2 AU 5 JUILLET

- Récital international Les Lyriques.
- **jeudi 2 juillet, à 19h00**, récital avec les élèves de l'école élémentaire, Léa Frouté et le FC Symphonique de l'Entre-deux-Mers à l'église de Quinsac ;
- **samedi 4 juillet, à 20h30**, Chai des Arts. Récital des grands artistes internationaux, accompagné du Maestro Giuseppe Vaccaro ;
- **dimanche 5 juillet**, Chai des Arts. Les grands succès de la comédie musicale avec Daniele Alan Carter et Manon Paris.

SAMEDI 4 JUILLET

- Finales du Tournoi de tennis, à la plaine des sports.

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUILLET

- Championnat régional de Tir à l'Arc "jeunes", à la plaine des sports.

VIDE-GRENIERS DU FEPC DIMANCHE 14 JUIN

Le traditionnel vide-greniers du Foyer d'Éducation Populaire investit le centre de Camblanes et Meynac pour une journée placée sous le signe de la convivialité et des bonnes affaires. Pour agrémenter votre visite, une restauration complète et une buvette seront disponibles sur place.

Vous souhaitez exposer ? Les inscriptions se dérouleront le samedi 30 mai, de 9h00 à 12h30 à la salle polyvalente.

Le tarif est de 10 € par stand (prévoir une copie de votre pièce d'identité). ■

VENDREDI 10 JUILLET

- Passage du Tour de France sur la RD 10.

DU 31 JUILLET AU 7 AOÛT

- Séjour rencontre des jeunes du jumelage à Nussdorf.

SEPTEMBRE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

- Forum des associations et des acteurs économiques, de 9h00 à 13h00, cours de l'école élémentaire.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

- BVH : Bien Vivre avec le Handicap, à partir de 9h30, salle polyvalente.

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

- Bourse aux vêtements enfants et ados.

OCTOBRE

SAMEDI 3 OCTOBRE

- Concert du Quator Voce "Figures Argentines", à 20h30 au Chai des Arts.

SAMEDI 10 OCTOBRE

- Fête du marché et Octobre Rose.

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE

- Bourse aux vêtements adultes.

SAMEDI 31 OCTOBRE ET DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE

- La Belle Brocante, de 9h00 à 18h00, à la salle polyvalente. Entrée gratuite.

Retrouvez toutes les informations
de la commune sur
www.camblanes-et-meynac.fr

Contact 05.57.97.16.90

www.facebook.com/camblanesetmeynac

Instagram : [mairiecamblandesetmeynac](https://www.instagram.com/mairiecamblandesetmeynac)

Intramuros : Camblanes et Meynac

